

FORMULAIRE DE REINSCRIPTION

Je soussigné, père / mère/responsable

de élève de **6PAF**,

désire / ne désire pas l'inscrire à l'I.T.C.F. Félicien Rops pour l'année scolaire 2020-2021.

OPTION CHOISIE: (mettre une croix dans la case souhaitée)

A CONDITION D'AVOIR OBTENU LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION DE 6^{ème} ANNEE

7 ^{ème} année		
Enseignement PROFESSIONNEL	Option: Aide-soignant(e)	
	Option: Complément en accueil	
	Option: Agent(e) médico-social	

Date:

Signature de la personne responsable :

**Attention: N'oubliez pas de compléter le formulaire de choix philosophique.
Documents à renvoyer signé à "Secrétariat des élèves - Rue du 4^{ème} génie n°2
5000 NAMUR**

***Cours de religion – Cours de morale non confessionnelle -
Cours de philosophie et de citoyenneté***

(2^{ème} période correspondant à la dispense du cours de religion ou de morale non confessionnelle)

*Madame, Monsieur,
Chers Parents,*

La Constitution donne aux parents, à la personne investie de l'autorité parentale ou à l'élève majeur lui-même la possibilité de choisir entre le cours de morale non confessionnelle et les cours de religion catholique, protestante, orthodoxe, israélite et islamique. Vous pouvez également demander la dispense de suivre l'un de ces cours³. Dans ce cas, l'horaire de l'élève comprendra une seconde période du cours de philosophie et de citoyenneté. Cette deuxième période s'ajoutera à la période de philosophie et de citoyenneté que suivent tous les élèves depuis l'année scolaire 2017-2018.

Le présent formulaire est distribué durant la première quinzaine de mai ou lors de la première inscription de l'élève afin de vous permettre d'exprimer votre choix. Vous êtes invités à le compléter, à le signer et à le remettre au chef d'établissement au plus tard le 3 juin. En cas de première inscription ou de changement d'établissement, le formulaire devra être complété au moment de l'inscription dans ce nouvel établissement.

Le choix ainsi formulé ne pourra plus être modifié pour la rentrée scolaire de septembre prochain, sauf en cas de changement d'établissement. Vous pourrez cependant le modifier l'an prochain au mois de mai 2020 en vue de l'année scolaire suivante.

² Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard de données à caractère personnel, les parents ou la personne investie de l'autorité parentale ou l'élève majeur ont un droit d'accès aux données communiquées moyennant une demande écrite avec preuve d'identité envoyée au responsable du traitement à l'adresse de l'établissement d'enseignement. Le droit à la rectification d'éventuelles données erronées peut être exercé à tout moment.

³ Suite à l'arrêt de la Cour constitutionnelle du 12 mars 2015.

**DECLARATION, à remettre au plus tard le 3 juin,
relative au choix du cours de religion, du cours de morale non confessionnelle ou, en dispense
du cours de religion ou de morale non confessionnelle, d'une 2^{ème} période du cours de
philosophie et de citoyenneté**

Je soussigné(e), élève majeur, parent
ou personne investie de l'autorité parentale, à l'égard de

(1)....., élève de

(2).....

déclare avoir pris connaissance de la page précédente page précédente et, conformément à la
liberté que me confère la loi, avoir choisi pour l'élève précité :

Soit (3) :

- ☐ Le cours de religion catholique
- ☐ Le cours de religion islamique
- ☐ Le cours de religion israélite
- ☐ Le cours de religion orthodoxe
- ☐ Le cours de religion protestante
- ☐ Le cours de morale non confessionnelle

Soit (4) :

- ☐ En dispense du cours de religion ou de morale non confessionnelle, une 2^{ème} période de cours
de philosophie et de citoyenneté.

Fait à, le .../.../..... (5)

.....(6)

(1) Nom et prénom de l'élève, le cas échéant

(2) Classe fréquentée et désignation de l'établissement (année scolaire en cours)

(3) Cocher, le cas échéant, le cours choisi

(4) Ne remplir cette mention que dans le cas où ni le cours de morale non confessionnelle ni un des cours de religion n'a été choisi

(5) Lieu et date

(6) Signature